Image not found or type unknown

Copie penale d'un dossier correctionnel

Par **POUPOU**, le **12/03/2008** à **11:34**

Bonjour,
Dans le cadre d'une procédure correctionnelle, la partie civile qui était représentée par un avocat et qui ne l'est plus ensuite, peut-elle demander directement auprès du tribunal la copie pénale du dossier.

Je vous remercie pour vos précieuses réponses.

Bonne journée

Par **citoyenalpha**, le **13/03/2008** à **17:11**

Bonjour

vous pouvez demander par lettre recommandée avec accusé de réception à votre ex-avocat de vous transmettre les pièces de votre dossier.

vous pouvez demander une copie du dossier auprès du procureur de la République.

Restant à votre disposition.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés